



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE  
GROUPE ORANGE

## COMPLEMENTAIRE SANTE FONCTIONNAIRES

# Inacceptable !

**A mi-parcours de la négociation, les propositions de l'entreprise restent inacceptables pour la CFDT.**

**Une aide financière forfaitaire et progressive sur 3 ans :**

Pour 2015 : **225 €** annuels bruts versés mensuellement soit **18 €** bruts

Pour 2016 : **337,5 €** annuels bruts versés mensuellement soit **28,13 €** bruts

A partir de 2017 : 450 € annuels bruts versés mensuellement soit **37,50 €** bruts :

- ✚ Cette aide est soumise aux cotisations sociales et est entièrement imposable pour l'agent.
- ✚ **La CFDT ne peut se satisfaire de cette proposition**, car elle ne représente même pas 60 % de la moyenne de cotisation des fonctionnaires à la complémentaire santé (*plus de 100 € mensuels*).



**Quid du contrat collectif santé ?**

L'entreprise repousse à 5 ans l'hypothétique faisabilité de la mise en place d'un régime collectif santé obligatoire selon les « équilibres financiers du moment ». La loi relative à la sécurisation de l'emploi, transcrivant l'ANI du 11 janvier 2013, oblige les employeurs privés à contribuer à la complémentaire santé de tout leur personnel par la mise en place de contrat collectif santé obligatoire.

**De ce fait, l'entreprise fait le choix d'encourir des sanctions financières (versement d'une compensation libératoire) plutôt que d'aider son personnel fonctionnaire ...**

**La CFDT revendique:**

- Une participation de l'entreprise pour l'année 2015 égale à 60 % d'une cotisation moyenne soit **60 €** par mois.
- La négociation durant l'année 2015 du contrat collectif santé pour une mise en place au 1er janvier 2016.
- La prise en charge de la partie prévoyance comme pour les salariés de droit privé.



**La CFDT ne peut se satisfaire de ces seules propositions et revendique toujours un contrat collectif de santé prévoyance pour les fonctionnaires !**

**Et ne lâchera rien pour le pouvoir d'achat et pour l'amélioration du panier de soins !**

Retrouvez ce tract et nos informations CFDT sur [Intr@noo](#) / [Espace syndicats](#)

Et sur Internet:

<http://cfdt-ftorange.fr>

<http://www.facebook.com/dsccfdt.orange>

[http://twitter.com/CFDT\\_FTOrange](http://twitter.com/CFDT_FTOrange)



**Avec notre Webzine, retrouvez le point de vue CFDT sur l'actualité d'Orange**  
**Inscrivez-vous ! [contact@cfdt-orange.fr](mailto:contact@cfdt-orange.fr)**